



Association Solidarités Emplois Ruraux
Depuis 20 ans

FLASH INFOS



1er trimestre 2018
Numéro 9

ASER 7 rue de l'Île d'Or - CS 60004 - 18020 BOURGES CEDEX Tél : 02.48.23.06.70

Sommaire

p1 : Edito
p1 : En bref
p1 : Infos
p1 : Formation
p1 : Déménagement
p2 : Association Intermédiaire :
définition
p2 : Tarif

Edito

Toute l'équipe d'ASER vous souhaite une très bonne année 2018.
Nous vous remercions vivement pour votre soutien : vous contribuez tous les jours au succès de nos missions.
En 2017, 396 personnes ont été salariées de l'Association Intermédiaire. 53 ont pu quitter la structure pour un emploi plus stable.
Il s'agit en 2018, de maintenir cette force de proposition et notre niveau de qualité (Label CEDRE) dans l'accompagnement de nos salariés.
Pour cela, nous comptons également sur vous : parler d'ASER à votre entourage, faites nous part des offres d'emploi dont vous avez connaissance, nous trouverons les demandeurs d'emploi qui sauront les satisfaire.

Nadège LE GUYADER,
la Responsable



En bref

RAPPEL :

Pour toute prestation de 3h minimum
chez votre filleul, Aser vous offre 2h !

INFOS

ACTIVITE 2017 :

88 383 heures ont été réalisées
par 396 salariés qui ont travaillé
auprès de 590 clients :

464 particuliers,
41 Collectivités,
41 Associations et Syndics,
29 Entreprises,
8 Entreprises Agricoles
et 7 Professions Libérales.

La Formation, partie intégrante du parcours professionnel de nos salariés

En 2017, ASER a mis en place 14 actions de formations collectives

- 2 petits déjeuners Métiers « Aide ménagère »
- 2 sessions « Ateliers coaching en communication professionnelle »
- 1 action « Le stress au travail »
- 3 sessions « Habilitation Electrique »
- 2 sessions Formation Gestes et Postures
- 2 sessions Formation « Techniques de nettoyage »
- 2 CACES R389



FERMETURE DES BUREAUX :

Nous vous informons que l'association
sera exceptionnellement fermée le :
vendredi 11 mai

IMPORTANT : Pensez à nous retourner
les relevés d'heures avant le 3 de
chaque mois.

Déménagement

Depuis le 1er septembre, l'antenne de Vierzon a été transférée dans les locaux de la MSA, situés rue du bas de grange à Vierzon.
Attention ! les jours d'ouverture sont les **lundis et mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h**, sur rendez-vous.

Pour tous renseignements, contactez-nous au **02.48.23.90.70**

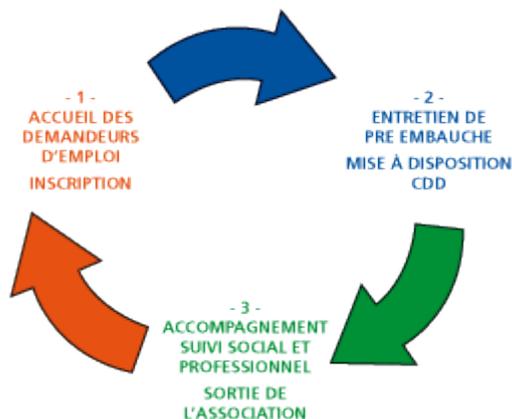
Notre équipe est à votre service sur les secteurs de Bourges au 02.48.23.06.70 et de Vierzon au 02.48.23.90.70
ou par mail : aser@bcl.msa.fr



TARIF :

L'augmentation du SMIC au 1er janvier 2018, impose à l'association de réévaluer son taux de facturation proportionnellement.

Merci de votre compréhension
et de votre fidélité.



ASER, Association Intermédiaire : définition

Conventionnée par l'État, l'association intermédiaire (AI) contribue à l'insertion et au retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, en leur permettant de travailler occasionnellement pour le compte d'utilisateurs (particuliers, associations, collectivités locales, entreprises...). L'association intermédiaire bénéficie d'aides de l'État.

L'AI fait partie, avec l'entreprise d'insertion (EI), l'entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) et les ateliers et chantiers d'insertion (ACI), des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

L'association intermédiaire (AI) assure l'accueil des personnes ainsi que le suivi et l'accompagnement de ses salariés, en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable.

Ainsi, elle assure :

- le recrutement de personnes en difficulté et leur mise à disposition d'utilisateurs (entreprises, associations, collectivités locales, particuliers...) dans le cadre d'un contrat de mise à disposition,
- l'accueil des demandeurs d'emploi et la réception des offres d'activités,
- l'organisation de parcours de formation professionnelle,
- l'information des intéressés sur leurs droits.
- le soutien dans la recherche d'un emploi pérenne.

